

qui est ordinairement d'un rouge de pourpre velouté. *Chez les anciens, l'AMARANTH était le symbole de l'immortalité, et de la conservation de la vie, comme l'AMARANTH et de violettes.* (Fén.) L'AMARANTH est cultivée dans les jardins d'ornement, et elle fleurit en automne. (Bouill.) On lit dans *Homère* que les *Thessaliens étaient couronnés d'AMARANTH aux funérailles d'Achéas*. (Desblandes.)

Père de ses longs jours, au zéphyr inconstant,
L'amarant à travers son panache éblouant.
ROUCHER.

Ta louange, dans mes vers
D'immortels couronnés,
N'aura sa fin terminée
Qu'en celle de l'univers.
ODE de Matherbe à Henri IV.

AMARANTE tricolore, Amarante à feuilles tachetées de vert, de jaune et de rouge. **AMARANTE crête-de-coq** ou **pass-velours**, Amarante dont les fleurs, disposées en forme de panache, ressemblent à du velours d'une belle couleur rouge vif de violet. C'est de cette couleur que vient le nom de ce genre. **AMARANTE orientale**, Amarante d'un très-joli effet, qui s'élève souvent à plus d'un mètre, et dont les fleurs, d'un vert teinté de rouge plus ou moins sanguin, s'épanouissent pendant l'été. **AMARANTE grasseuse**, Très-belle espèce originaire du Népal, dont les fleurs d'un beau rouge pourpre. **AMARANTE à queue de renard**, Qui porte un épi terminal très-long. **AMARANTE mélancolique**, Dont les fleurs présentent un aspect sombre et triste. **AMARANTE blette**, A tige ramuse et à feuilles ovales échancrées au sommet. Cette espèce est comestible.

Bois d'amarante, Bois exotique qu'on emploie principalement pour la marqueterie, les ouvrages de tour, et qui se récolte en France que depuis l'exposition de 1827.

Zool. **Amarante de mer**, Ancien nom d'une espèce de méandrine.

Hist. littér. **Amarante d'or**, Une des fleurs que les poètes ont à disputer dans les concours des jeux floraux, à Toulouse. L'amarante d'or est le prix de la victoire.

Adj. invar. Qui est de la couleur de l'amarante : **Velours AMARANTE**, **Taffetas AMARANTE**, **Des rubans AMARANTE**, **Satin, drap AMARANTE**, **Une garniture AMARANTE**, **La clabouche AMARANTE** à des robes habituelles que la clabouche seyait. (Walcken.)

Et quand tu vois ce beau carrosse,
Ou tant d'or se relève en boys
Et fait pompeusement un aspect,
De plus qu'il est amarante,
Dis plutôt qu'il est de ma reine.

AMARI FONTES ou AMARI LACUS (a-ma-ri-fon-tess, la-kuss — mots lat. qui signif. eaux sources amères, lacus amers). Lac d'Égypte, près d'Hermopolis, qui servait de communication entre le canal de Trajan et la mer Rouge.

AMARIN (SAINT), ch.-lieu de cant. (Haut-Rhin), arrond. de Belfort; pop. aggr. 2,956 hab. — pop. tot. 2,296 hab. Brasseries, faïencerie, forges, hauts-fourneaux. Cette petite ville est située dans la ruite et pittoresque vallée du même nom, près de la rive gauche de la Thur. Aux environs, ruines du vieux château de Friedbourg, brûlé par les Suédois en 1637, et dont il ne reste plus qu'une tour.

AMARINAGE s. m. (a-ma-ri-na-je — rad. amariner). Mar. Action d'amariner un navire.

AMARINANT (a-ma-ri-nan) part. prés. du v. AMARINER.

AMARINÉ s. f. (a-ma-ri-né — du lat. amariner, amarum). Chim. Alcaloïde que l'on découvre en faisant agir l'ammoniaque sur l'essence d'amarande amère, et que Berzelius a nommé *picramine*.

AMARINÉ, ÉE (a-ma-ri-né) part. pass. du v. AMARINER. Habitus à la mer : *Épave AMARINÉE*, *AMARINÉS*. Se dit d'un bâtiment découvert en faisant agir l'ammoniaque sur l'essence d'amarande amère, et que Berzelius a nommé *picramine*.

AMARINÉ, ÉE (a-ma-ri-né) part. pass. du v. AMARINER. Habitus à la mer : *Épave AMARINÉE*, *AMARINÉS*. Se dit d'un bâtiment découvert en faisant agir l'ammoniaque sur l'essence d'amarande amère, et que Berzelius a nommé *picramine*.

AMARINÉ, ÉE (a-ma-ri-né) part. pass. du v. AMARINER. Habitus à la mer : *Épave AMARINÉE*, *AMARINÉS*. Se dit d'un bâtiment découvert en faisant agir l'ammoniaque sur l'essence d'amarande amère, et que Berzelius a nommé *picramine*.

AMARINÉ, ÉE (a-ma-ri-né) part. pass. du v. AMARINER. Habitus à la mer : *Épave AMARINÉE*, *AMARINÉS*. Se dit d'un bâtiment découvert en faisant agir l'ammoniaque sur l'essence d'amarande amère, et que Berzelius a nommé *picramine*.

AMARINÉ, ÉE (a-ma-ri-né) part. pass. du v. AMARINER. Habitus à la mer : *Épave AMARINÉE*, *AMARINÉS*. Se dit d'un bâtiment découvert en faisant agir l'ammoniaque sur l'essence d'amarande amère, et que Berzelius a nommé *picramine*.

AMARINÉ, ÉE (a-ma-ri-né) part. pass. du v. AMARINER. Habitus à la mer : *Épave AMARINÉE*, *AMARINÉS*. Se dit d'un bâtiment découvert en faisant agir l'ammoniaque sur l'essence d'amarande amère, et que Berzelius a nommé *picramine*.

AMARILLE s. f. (a-ma-ri-lé). Bot. Sorte de gentiane.

AMARINÉ s. m. (a-ma-ri-né — du gr. amariner, amarum). Chim. Alcaloïde que l'on découvre en faisant agir l'ammoniaque sur l'essence d'amarande amère, et que Berzelius a nommé *picramine*.

AMARI (Michel), historien italien, né à Palerme en 1806. Son ouvrage le plus important est une histoire des *Veppes siciliennes*, qui eut un grand succès et fut traduite en français, en anglais et en allemand. Exilé à cause de ses opinions libérales, il se réfugia en France, repartit en Sicile lors de la révolution de 1848, et fut nommé membre du parlement et ministre des finances. Il travailla depuis longtemps à une histoire de l'occupation de la Sicile par les Musulmans, dont le premier vol. a déjà paru.

AMARI (Emeric), publiciste italien, né à Palerme en 1810, fut nommé, en 1841, directeur de l'hospice des aliénés et professeur de droit pénal à l'université, puis directeur du nouveau pénitencier de Palerme (1842). Partisan de la réforme, il fut enfermé le 11 janvier 1848, veille du mouvement insurrectionnel ; mais, délivré et appelé au Comité de salut public, il fut nommé à la Chambre par deux collèges électoraux et figura au nombre des principaux orateurs. Chargé d'une mission auprès du roi Charles-Albert et du duc de Gènes, il revint à Palerme dès la reprise des hostilités entre les troupes napolitaines et les Siciliens (mars 1849). La défection de ses compatriotes l'obligea à s'exiler, il passa dans les États sardes. Aujourd'hui M. Em. Amari est membre de l'Académie de philosophie italienne, fondée par Mazzini. Philosophe avancé, il professa le socialisme, et s'est occupé particulièrement de droit pénal et d'économie sociale. Son cours avait en Palerme un brillant succès. En 1838, il avait fondé dans la même ville, avec l'économiste Ferrarini, un *Journal de Statistique*. En 1841, il fit paraître un *Essai sur le droit de Progrès*. On lui doit aussi une brochure sur les *Progrès de l'industrie*.

AMARIDES s. m. pl. (a-ma-ri-dé — du gr. amara, sillou). Entom. Sous-tribu des coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, ayant pour type le genre *amara*.

AMARINÉ s. f. (a-ma-ri-né — du gr. amariner, amarum). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, arbrisseau à feuilles simples, de la Nouvelle-Grenade.

AMARINÉ s. f. (a-ma-ri-né — du gr. amariner, amarum). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, arbrisseau à feuilles simples, de la Nouvelle-Grenade.

AMARINÉ s. f. (a-ma-ri-né — du gr. amariner, amarum). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, arbrisseau à feuilles simples, de la Nouvelle-Grenade.

AMARINÉ s. f. (a-ma-ri-né — du gr. amariner, amarum). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, arbrisseau à feuilles simples, de la Nouvelle-Grenade.

AMARINÉ s. f. (a-ma-ri-né — du gr. amariner, amarum). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, arbrisseau à feuilles simples, de la Nouvelle-Grenade.

AMARINÉ s. f. (a-ma-ri-né — du gr. amariner, amarum). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, arbrisseau à feuilles simples, de la Nouvelle-Grenade.

AMARINÉ s. f. (a-ma-ri-né — du gr. amariner, amarum). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, arbrisseau à feuilles simples, de la Nouvelle-Grenade.

AMARINÉ s. f. (a-ma-ri-né — du gr. amariner, amarum). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, arbrisseau à feuilles simples, de la Nouvelle-Grenade.

AMARINÉ s. f. (a-ma-ri-né — du gr. amariner, amarum). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, arbrisseau à feuilles simples, de la Nouvelle-Grenade.

AMARINÉ s. f. (a-ma-ri-né — du gr. amariner, amarum). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, arbrisseau à feuilles simples, de la Nouvelle-Grenade.

AMARINÉ s. f. (a-ma-ri-né — du gr. amariner, amarum). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, arbrisseau à feuilles simples, de la Nouvelle-Grenade.

AMARINÉ s. f. (a-ma-ri-né — du gr. amariner, amarum). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, arbrisseau à feuilles simples, de la Nouvelle-Grenade.

AMARIR v. n. ou intr. (a-ma-ri-r — du lat. amarior, causer de l'amertume). Devenir amer, triste, pénible. Vieux mot.

AMARITUDE s. f. (a-ma-ri-tu-dé — lat. amaritudo, même sens). Amertume. *En ce bas monde, il n'y a qu'AMARITUDE.* On disait aussi, mais plus rarement, AMARITUDINE.

AMAROIDES s. m. pl. (a-ma-ro-i-dé — du gr. amaros, sautoir; eurythmos, mesure). Entom. Tribu de coléoptères pentamères, ayant pour type le genre amara : Les AMAROIDES sont des coléoptères de petite taille, qui ne se trouvent guère que dans les parties froides et tempérées de l'hémisphère septentrional. (Duponchelle.)

AMAROU s. m. (a-ma-roon). Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui croissent naturellement dans les champs de blé, et dont les graines, quand elles sont mêlées en trop grande quantité à celles des céréales, communiquent au pain un goût amer ; telles sont la gesse sans feuille, le pied d'oignon, la mieche, la saponaire des vaches, etc.

AMAROU s. m. (a-ma-roon). Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui croissent naturellement dans les champs de blé, et dont les graines, quand elles sont mêlées en trop grande quantité à celles des céréales, communiquent au pain un goût amer ; telles sont la gesse sans feuille, le pied d'oignon, la mieche, la saponaire des vaches, etc.

AMAROU s. m. (a-ma-roon). Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui croissent naturellement dans les champs de blé, et dont les graines, quand elles sont mêlées en trop grande quantité à celles des céréales, communiquent au pain un goût amer ; telles sont la gesse sans feuille, le pied d'oignon, la mieche, la saponaire des vaches, etc.

AMAROU s. m. (a-ma-roon). Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui croissent naturellement dans les champs de blé, et dont les graines, quand elles sont mêlées en trop grande quantité à celles des céréales, communiquent au pain un goût amer ; telles sont la gesse sans feuille, le pied d'oignon, la mieche, la saponaire des vaches, etc.

AMAROU s. m. (a-ma-roon). Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui croissent naturellement dans les champs de blé, et dont les graines, quand elles sont mêlées en trop grande quantité à celles des céréales, communiquent au pain un goût amer ; telles sont la gesse sans feuille, le pied d'oignon, la mieche, la saponaire des vaches, etc.

AMAROU s. m. (a-ma-roon). Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui croissent naturellement dans les champs de blé, et dont les graines, quand elles sont mêlées en trop grande quantité à celles des céréales, communiquent au pain un goût amer ; telles sont la gesse sans feuille, le pied d'oignon, la mieche, la saponaire des vaches, etc.

AMAROU s. m. (a-ma-roon). Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui croissent naturellement dans les champs de blé, et dont les graines, quand elles sont mêlées en trop grande quantité à celles des céréales, communiquent au pain un goût amer ; telles sont la gesse sans feuille, le pied d'oignon, la mieche, la saponaire des vaches, etc.

AMAROU s. m. (a-ma-roon). Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui croissent naturellement dans les champs de blé, et dont les graines, quand elles sont mêlées en trop grande quantité à celles des céréales, communiquent au pain un goût amer ; telles sont la gesse sans feuille, le pied d'oignon, la mieche, la saponaire des vaches, etc.

AMAROU s. m. (a-ma-roon). Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui croissent naturellement dans les champs de blé, et dont les graines, quand elles sont mêlées en trop grande quantité à celles des céréales, communiquent au pain un goût amer ; telles sont la gesse sans feuille, le pied d'oignon, la mieche, la saponaire des vaches, etc.

AMAROU s. m. (a-ma-roon). Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui croissent naturellement dans les champs de blé, et dont les graines, quand elles sont mêlées en trop grande quantité à celles des céréales, communiquent au pain un goût amer ; telles sont la gesse sans feuille, le pied d'oignon, la mieche, la saponaire des vaches, etc.

AMAROU s. m. (a-ma-roon). Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui croissent naturellement dans les champs de blé, et dont les graines, quand elles sont mêlées en trop grande quantité à celles des céréales, communiquent au pain un goût amer ; telles sont la gesse sans feuille, le pied d'oignon, la mieche, la saponaire des vaches, etc.

AMAROU s. m. (a-ma-roon). Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui croissent naturellement dans les champs de blé, et dont les graines, quand elles sont mêlées en trop grande quantité à celles des céréales, communiquent au pain un goût amer ; telles sont la gesse sans feuille, le pied d'oignon, la mieche, la saponaire des vaches, etc.

AMAROU s. m. (a-ma-roon). Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui croissent naturellement dans les champs de blé, et dont les graines, quand elles sont mêlées en trop grande quantité à celles des céréales, communiquent au pain un goût amer ; telles sont la gesse sans feuille, le pied d'oignon, la mieche, la saponaire des vaches, etc.

AMAROU s. m. (a-ma-roon). Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui croissent naturellement dans les champs de blé, et dont les graines, quand elles sont mêlées en trop grande quantité à celles des céréales, communiquent au pain un goût amer ; telles sont la gesse sans feuille, le pied d'oignon, la mieche, la saponaire des vaches, etc.

AMAROU s. m. (a-ma-roon). Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui croissent naturellement dans les champs de blé, et dont les graines, quand elles sont mêlées en trop grande quantité à celles des céréales, communiquent au pain un goût amer ; telles sont la gesse sans feuille, le pied d'oignon, la mieche, la saponaire des vaches, etc.

AMAROU s. m. (a-ma-roon). Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui croissent naturellement dans les champs de blé, et dont les graines, quand elles sont mêlées en trop grande quantité à celles des céréales, communiquent au pain un goût amer ; telles sont la gesse sans feuille, le pied d'oignon, la mieche, la saponaire des vaches, etc.

AMARYLLIDACÉES s. f. pl. (a-ma-ri-li-da-sé). Bot. Syn. d'amaryllidées.

AMARYLLIDÉ, ÉE adj. (a-ma-ri-li-dé — rad. amaryllis, lis). Bot. Qui ressemble à l'amaryllis.

s. f. pl. Famille de végétaux qui a pour type le genre amaryllis, et qui n'est qu'un dédoublement des narcissées de Jussieu.

— Encycl. La famille des amaryllidées, désignée aussi sous le nom de narcissées, appartient au grand embranchement des monocotylédones. Elle renferme des plantes herbacées, à racine la plus souvent bulbeuse, à feuilles radicales, engainantes. Les fleurs, enveloppées dans une spathe avant leur épanouissement, sont tantôt solitaires et terminées, tantôt groupées en ombelle. Elles présentent un perianthe coloré, pétaloïde, tubuleux à la base, à limbe partagé en six divisions ordinairement égales, six étamines, à filets libres, rarement soudés à la base, insérés sur le tube du perianthe ; un ovaire simple, la plus souvent infère, à trois loges multiovulaires, surmonté d'un style simple, terminé par un stigmate trilobé. Le fruit est une capsule, couronnée par le perianthe, divisée en trois loges, dont chacune renferme de nombreuses graines, à embryon cylindrique entouré d'un albumen charnu. Cette famille a beaucoup d'affinité avec celle des liliacées, dont elle ne diffère presque que par l'adhérence de l'ovaire. A l'exception de quelques genres européens, les plantes de cette famille sont presque toutes originaires du cap de Bonne-Espérance et de l'Amérique du sud. Elles renferment dans leur bulbe un peu d'écaille mêlée avec un principe commo-résineux, acre, stimulant, qui leur communique une propriété émétique très-puissante, et dont l'abondance fait de quelques espèces de véritables poisons. Plusieurs amaryllidées sont employées en médecine ou dans les arts ; mais cette famille se fait remarquer surtout par le grand nombre de belles fleurs qui elle fournit à nos jardins d'agrément. On les cultive généralement en pots, et on les propage par caïeux ou bulbilles ; un certain nombre d'espèces exigent la serre chaude ou tempérée. Parmi les genres les plus intéressants, nous citerons les amaryllis, les narcisses, les paucraties, les hémantes, les azavés, les crotelles, les perce-neige et les alstromères.

AMARYLLIDACÉES s. f. pl. (a-ma-ri-li-da-sé). Bot. Syn. d'amaryllidées.

AMARYLLIDÉ, ÉE adj. (a-ma-ri-li-dé — rad. amaryllis, lis). Bot. Qui ressemble à l'amaryllis.

s. f. pl. Famille de végétaux qui a pour type le genre amaryllis, et qui n'est qu'un dédoublement des narcissées de Jussieu.

— Encycl. La famille des amaryllidées, désignée aussi sous le nom de narcissées, appartient au grand embranchement des monocotylédones. Elle renferme des plantes herbacées, à racine la plus souvent bulbeuse, à feuilles radicales, engainantes. Les fleurs, enveloppées dans une spathe avant leur épanouissement, sont tantôt solitaires et terminées, tantôt groupées en ombelle. Elles présentent un perianthe coloré, pétaloïde, tubuleux à la base, à limbe partagé en six divisions ordinairement égales, six étamines, à filets libres, rarement soudés à la base, insérés sur le tube du perianthe ; un ovaire simple, la plus souvent infère, à trois loges multiovulaires, surmonté d'un style simple, terminé par un stigmate trilobé. Le fruit est une capsule, couronnée par le perianthe, divisée en trois loges, dont chacune renferme de nombreuses graines, à embryon cylindrique entouré d'un albumen charnu. Cette famille a beaucoup d'affinité avec celle des liliacées, dont elle ne diffère presque que par l'adhérence de l'ovaire. A l'exception de quelques genres européens, les plantes de cette famille sont presque toutes originaires du cap de Bonne-Espérance et de l'Amérique du sud. Elles renferment dans leur bulbe un peu d'écaille mêlée avec un principe commo-résineux, acre, stimulant, qui leur communique une propriété émétique très-puissante, et dont l'abondance fait de quelques espèces de véritables poisons. Plusieurs amaryllidées sont employées en médecine ou dans les arts ; mais cette famille se fait remarquer surtout par le grand nombre de belles fleurs qui elle fournit à nos jardins d'agrément. On les cultive généralement en pots, et on les propage par caïeux ou bulbilles ; un certain nombre d'espèces exigent la serre chaude ou tempérée. Parmi les genres les plus intéressants, nous citerons les amaryllis, les narcisses, les paucraties, les hémantes, les azavés, les crotelles, les perce-neige et les alstromères.

AMARYLLIDACÉES s. f. pl. (a-ma-ri-li-da-sé). Bot. Syn. d'amaryllidées.

AMARYLLIDÉ, ÉE adj. (a-ma-ri-li-dé — rad. amaryllis, lis). Bot. Qui ressemble à l'amaryllis.

s. f. pl. Famille de végétaux qui a pour type le genre amaryllis, et qui n'est qu'un dédoublement des narcissées de Jussieu.

— Encycl. La famille des amaryllidées, désignée aussi sous le nom de narcissées, appartient au grand embranchement des monocotylédones. Elle renferme des plantes herbacées, à racine la plus souvent bulbeuse, à feuilles radicales, engainantes. Les fleurs, enveloppées dans une spathe avant leur épanouissement, sont tantôt solitaires et terminées, tantôt groupées en ombelle. Elles présentent un perianthe coloré, pétaloïde, tubuleux à la base, à limbe partagé en six divisions ordinairement égales, six étamines, à filets libres, rarement soudés à la base, insérés sur le tube du perianthe ; un ovaire simple, la plus souvent infère, à trois loges multiovulaires, surmonté d'un style simple, terminé par un stigmate trilobé. Le fruit est une capsule, couronnée par le perianthe, divisée en trois loges, dont chacune renferme de nombreuses graines, à embryon cylindrique entouré d'un albumen charnu. Cette famille a beaucoup d'affinité avec celle des liliacées, dont elle ne diffère presque que par l'adhérence de l'ovaire. A l'exception de quelques genres européens, les plantes de cette famille sont presque toutes originaires du cap de Bonne-Espérance et de l'Amérique du sud. Elles renferment dans leur bulbe un peu d'écaille mêlée avec un principe commo-résineux, acre, stimulant, qui leur communique une propriété émétique très-puissante, et dont l'abondance fait de quelques espèces de véritables poisons. Plusieurs amaryllidées sont employées en médecine ou dans les arts ; mais cette famille se fait remarquer surtout par le grand nombre de belles fleurs qui elle fournit à nos jardins d'agrément. On les cultive généralement en pots, et on les propage par caïeux ou bulbilles ; un certain nombre d'espèces exigent la serre chaude ou tempérée. Parmi les genres les plus intéressants, nous citerons les amaryllis, les narcisses, les paucraties, les hémantes, les azavés, les crotelles, les perce-neige et les alstromères.

AMARYLLIDACÉES s. f. pl. (a-ma-ri-li-da-sé). Bot. Syn. d'amaryllidées.

AMARYLLIDÉ, ÉE adj. (a-ma-ri-li-dé — rad. amaryllis, lis). Bot. Qui ressemble à l'amaryllis.

s. f. pl. Famille de végétaux qui a pour type le genre amaryllis, et qui n'est qu'un dédoublement des narcissées de Jussieu.

— Encycl. La famille des amaryllidées, désignée aussi sous le nom de narcissées, appartient au grand embranchement des monocotylédones. Elle renferme des plantes herbacées, à racine la plus souvent bulbeuse, à feuilles radicales, engainantes. Les fleurs, enveloppées dans une spathe avant leur épanouissement, sont tantôt solitaires et terminées, tantôt groupées en ombelle. Elles présentent un perianthe coloré, pétaloïde, tubuleux à la base, à limbe partagé en six divisions ordinairement égales, six étamines, à filets libres, rarement soudés à la base, insérés sur le tube du perianthe ; un ovaire simple, la plus souvent infère, à trois loges multiovulaires, surmonté d'un style simple, terminé par un stigmate trilobé. Le fruit est une capsule, couronnée par le perianthe, divisée en trois loges, dont chacune renferme de nombreuses graines, à embryon cylindrique entouré d'un albumen charnu. Cette famille a beaucoup d'affinité avec celle des liliacées, dont elle ne diffère presque que par l'adhérence de l'ovaire. A l'exception de quelques genres européens, les plantes de cette famille sont presque toutes originaires du cap de Bonne-Espérance et de l'Amérique du sud. Elles renferment dans leur bulbe un peu d'écaille mêlée avec un principe commo-résineux, acre, stimulant, qui leur communique une propriété émétique très-puissante, et dont l'abondance fait de quelques espèces de véritables poisons. Plusieurs amaryllidées sont employées en médecine ou dans les arts ; mais cette famille se fait remarquer surtout par le grand nombre de belles fleurs qui elle fournit à nos jardins d'agrément. On les cultive généralement en pots, et on les propage par caïeux ou bulbilles ; un certain nombre d'espèces exigent la serre chaude ou tempérée. Parmi les genres les plus intéressants, nous citerons les amaryllis, les narcisses, les paucraties, les hémantes, les azavés, les crotelles, les perce-neige et les alstromères.

AMARYLLIDACÉES s. f. pl. (a-ma-ri-li-da-sé). Bot. Syn. d'amaryllidées.

AMARYLLIDÉ, ÉE adj. (a-ma-ri-li-dé — rad. amaryllis, lis). Bot. Qui ressemble à l'amaryllis.

s. f. pl. Famille de végétaux qui a pour type le genre amaryllis, et qui n'est qu'un dédoublement des narcissées de Jussieu.

— Encycl. La famille des amaryllidées, désignée aussi sous le nom de narcissées, appartient au grand embranchement des monocotylédones. Elle renferme des plantes herbacées, à racine la plus souvent bulbeuse, à feuilles radicales, engainantes. Les fleurs, enveloppées dans une spathe avant leur épanouissement, sont tantôt solitaires et terminées, tantôt groupées en ombelle. Elles présentent un perianthe coloré, pétaloïde, tubuleux à la base, à limbe partagé en six divisions ordinairement égales, six étamines, à filets libres, rarement soudés à la base, insérés sur le tube du perianthe ; un ovaire simple, la plus souvent infère, à trois loges multiovulaires, surmonté d'un style simple, terminé par un stigmate trilobé. Le fruit est une capsule, couronnée par le perianthe, divisée en trois loges, dont chacune renferme de nombreuses graines, à embryon cylindrique entouré d'un albumen charnu. Cette famille a beaucoup d'affinité avec celle des liliacées, dont elle ne diffère presque que par l'adhérence de l'ovaire. A l'exception de quelques genres européens, les plantes de cette famille sont presque toutes originaires du cap de Bonne-Espérance et de l'Amérique du sud. Elles renferment dans leur bulbe un peu d'écaille mêlée avec un principe commo-résineux, acre, stimulant, qui leur communique une propriété émétique très-puissante, et dont l'abondance fait de quelques espèces de véritables poisons. Plusieurs amaryllidées sont employées en médecine ou dans les arts ; mais cette famille se fait remarquer surtout par le grand nombre de belles fleurs qui elle fournit à nos jardins d'agrément. On les cultive généralement en pots, et on les propage par caïeux ou bulbilles ; un certain nombre d'espèces exigent la serre chaude ou tempérée. Parmi les genres les plus intéressants, nous citerons les amaryllis, les narcisses, les paucraties, les hémantes, les azavés, les crotelles, les perce-neige et les alstromères.

AMARYLLIDACÉES s. f. pl. (a-ma-ri-li-da-sé). Bot. Syn. d'amaryllidées.

AMARYLLIDÉ, ÉE adj. (a-ma-ri-li-dé — rad. amaryllis, lis). Bot. Qui ressemble à l'amaryllis.

s. f. pl. Famille de végétaux qui a pour type le genre amaryllis, et qui n'est qu'un dédoublement des narcissées de Jussieu.

— Encycl. La famille des amaryllidées, désignée aussi sous le nom de narcissées, appartient au grand embranchement des monocotylédones. Elle renferme des plantes herbacées, à racine la plus souvent bulbeuse, à feuilles radicales, engainantes. Les fleurs, enveloppées dans une spathe avant leur épanouissement, sont tantôt solitaires et terminées, tantôt groupées en ombelle. Elles présentent un perianthe coloré, pétaloïde, tubuleux à la base, à limbe partagé en six divisions ordinairement égales, six étamines, à filets libres, rarement soudés à la base, insérés sur le tube du perianthe ; un ovaire simple, la plus souvent infère, à trois loges multiovulaires, surmonté d'un style simple, terminé par un stigmate trilobé. Le fruit est une capsule, couronnée par le perianthe, divisée en trois loges, dont chacune renferme de nombreuses graines, à embryon cylindrique entouré d'un albumen charnu. Cette famille a beaucoup d'affinité avec celle des liliacées, dont elle ne diffère presque que par l'adhérence de l'ovaire. A l'exception de quelques genres européens, les plantes de cette famille sont presque toutes originaires du cap de Bonne-Espérance et de l'Amérique du sud. Elles renferment dans leur bulbe un peu d'écaille mêlée avec un principe commo-résineux, acre, stimulant, qui leur communique une propriété émétique très-puissante, et dont l'abondance fait de quelques espèces de véritables poisons. Plusieurs amaryllidées sont employées en médecine ou dans les arts ; mais cette famille se fait remarquer surtout par le grand nombre de belles fleurs qui elle fournit à nos jardins d'agrément. On les cultive généralement en pots, et on les propage par caïeux ou bulbilles ; un certain nombre d'espèces exigent la serre chaude ou tempérée. Parmi les genres les plus intéressants, nous citerons les amaryllis, les narcisses, les paucraties, les hémantes, les azavés, les crotelles, les perce-neige et les alstromères.

AMARYLLIDACÉES s. f. pl. (a-ma-ri-li-da-sé). Bot. Syn. d'amaryllidées.

AMARYLLIDÉ, ÉE adj. (a-ma-ri-li-dé — rad. amaryllis, lis). Bot. Qui ressemble à l'amaryllis.

s. f. pl. Famille de végétaux qui a pour type le genre amaryllis, et qui n'est qu'un dédoublement des narcissées de Jussieu.

— Encycl. La famille des amaryllidées, désignée aussi sous le nom de narcissées, appartient au grand embranchement des monocotylédones. Elle renferme des plantes herbacées, à racine la plus souvent bulbeuse, à feuilles radicales, engainantes. Les fleurs, enveloppées dans une spathe avant leur épanouissement, sont tantôt solitaires et terminées, tantôt groupées en ombelle. Elles présentent un perianthe coloré, pétaloïde, tubuleux à la base, à limbe partagé en six divisions ordinairement égales, six étamines, à filets libres, rarement soudés à la base, insérés sur le tube du perianthe ; un ovaire simple, la plus souvent infère, à trois loges multiovulaires, surmonté d'un style simple, terminé par un stigmate trilobé. Le fruit est une capsule, couronnée par le perianthe, divisée en trois loges, dont chacune renferme de nombreuses graines, à embryon cylindrique entouré d'un albumen charnu. Cette famille a beaucoup d'affinité avec celle des liliacées, dont elle ne diffère presque que par l'adhérence de l'ovaire. A l'exception de quelques genres européens, les plantes de cette famille sont presque toutes originaires du cap de Bonne-Espérance et de l'Amérique du sud. Elles renferment dans leur bulbe un peu d'écaille mêlée avec un principe commo-résineux, acre, stimulant, qui leur communique une propriété émétique très-puissante, et dont l'abondance fait de quelques espèces de véritables poisons. Plusieurs amaryllidées sont employées en médecine ou dans les arts ; mais cette famille se fait remarquer surtout par le grand nombre de belles fleurs qui elle fournit à nos jardins d'agrément. On les cultive généralement en pots, et on les propage par caïeux ou bulbilles ; un certain nombre d'espèces exigent la serre chaude ou tempérée. Parmi les genres les plus intéressants, nous citerons les amaryllis, les narcisses, les paucraties, les hémantes, les azavés, les crotelles, les perce-neige et les alstromères.

AMARYLLIDACÉES s. f. pl. (a-ma-ri-li-da-sé). Bot. Syn. d'amaryllidées.

AMARYLLIDÉ, ÉE adj. (a-ma-ri-li-dé — rad. amaryllis, lis). Bot. Qui ressemble à l'amaryllis.

s. f. pl. Famille de végétaux qui a pour type le genre amaryllis, et qui n'est qu'un dédoublement des narcissées de Jussieu.

— Encycl. La famille des amaryllidées, désignée aussi sous le nom de narcissées, appartient au grand embranchement des monocotylédones. Elle renferme des plantes herbacées, à racine la plus souvent bulbeuse, à feuilles radicales, engainantes. Les fleurs, enveloppées dans une spathe avant leur épanouissement, sont tantôt solitaires et terminées, tantôt groupées en ombelle. Elles présentent un perianthe coloré, pétaloïde, tubuleux à la base, à limbe partagé en six divisions ordinairement égales, six étamines, à filets libres, rarement soudés à la base, insérés sur le tube du perianthe ; un ovaire simple, la plus souvent infère, à trois loges multiovulaires, surmonté d'un style simple, terminé par un stigmate trilobé. Le fruit est une capsule, couronnée par le perianthe, divisée en trois loges, dont chacune renferme de nombreuses graines, à embryon cylindrique entouré d'un albumen charnu. Cette famille a beaucoup d'affinité avec celle des liliacées, dont elle ne diffère presque que par l'adhérence de l'ovaire. A l'exception de quelques genres européens, les plantes de cette famille sont presque toutes originaires du cap de Bonne-Espérance et de l'Amérique du sud. Elles renferment dans leur bulbe un peu d'écaille mêlée avec un principe commo-résineux, acre, stimulant, qui leur communique une propriété émétique très-puissante, et dont l'abondance fait de quelques espèces de véritables poisons. Plusieurs amaryllidées sont employées en médecine ou dans les arts ; mais cette famille se fait remarquer surtout par le grand nombre de belles fleurs qui elle fournit à nos jardins d'agrément. On les cultive généralement en pots, et on les propage par caïeux ou bulbilles ; un certain nombre d'espèces exigent la serre chaude ou tempérée. Parmi les genres les plus intéressants, nous citerons les amaryllis, les narcisses, les paucraties, les hémantes, les azavés, les crotelles, les perce-neige et les alstromères.

AMARYLLIDACÉES s. f. pl. (a-ma-ri-li-da-sé). Bot. Syn. d'amaryllidées.

AMARYLLIDÉ, ÉE adj. (a-ma-ri-li-dé — rad. amaryllis, lis). Bot. Qui ressemble à l'amaryllis.

s. f. pl. Famille de végétaux qui a pour type le genre amaryllis, et qui n'est qu'un dédoublement des narcissées de Jussieu.

— Encycl. La famille des amaryllidées, désignée aussi sous le nom de narcissées, appartient au grand embranchement des monocotylédones. Elle renferme des plantes herbacées, à racine la plus souvent bulbeuse, à feuilles rad

